

Ingénieur - expert - nosologiste encadrant de proximité (F/H)

Concours externes 2025 – Ingénieurs et techniciens - Profil de poste – Concours IE n°10 – 1 poste

Emploi-type Ingénieur d'études en production, traitement, analyse de données et enquêtes

Corps IE - Ingénieur d'études

BAP D - Sciences Humaines et Sociales
A - Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement

Spécialité

RIFSEEP (régime indemnitaire fonctionnaire) Cotation IFSE : Ingénieur en traitement de données / enquêtes
Groupe : 2
Domaine : Laboratoire

Affectation **Unité de Service 10 - Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès (CépiDc), Villejuif**

A propos de la Structure Le Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès (CépiDc) est l'unité de service de l'Inserm qui a la charge réglementaire et légale de produire la statistique nationale des causes médicales de décès. Pour ce faire, le service recueille les volets médicaux des certificats de décès, les traite et les code conformément aux standards de la classification internationale des maladies (CIM) selon les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Il constitue ainsi pour chaque année la base de données des causes médicales de décès qui va alimenter la veille sanitaire, les statistiques envoyées à Eurostat et l'OMS, et le système national des données de santé (SNDS).
Pour réaliser ces missions le CépiDc comprend une équipe de production et une équipe de diffusion/analyse. L'équipe de production rassemble une quinzaine de personnes avec un pôle automatisation et une équipe de codage, au sein de laquelle codeurs, nosologistes et experts codent manuellement les causes de décès dans la nomenclature internationale des maladies. Le codage de ces causes médicales se fait en deux étapes : l'attribution d'un code à chaque maladie, traumatisme ou cause externe de décès mentionné sur le certificat, puis, l'identification de la cause initiale de décès selon des règles de décision internationales. La Classification internationale des maladies (CIM) définit les codes, les règles et les directives permettant de mener ces tâches à bien. Trois méthodes de codage s'articulent et interagissent au CépiDc le codage automatique par système expert (IRIS/MUSE), le codage manuel et le codage par intelligence artificielle.

Missions Au sein du pôle production des données et de l'équipe de codage, la personne recrutée participera à la mise en œuvre et au déroulé des campagnes de production des données afin d'assurer un codage des causes de décès de qualité en respectant les délais de production. Sous la responsabilité de la responsable de l'équipe de codage, la personne recrutée assurera un encadrement de proximité de l'équipe et apportera son expertise médicale dans le codage comme référent. La personne recrutée participera effectivement au codage en réalisant le codage des causes médicales de décès des certificats les plus complexes suivant les règles

internationales. La personne recrutée assurera la qualité du codage en participant à l'évaluation et au maintien des outils automatiques, en formant et en étant référent de l'équipe de codage, et en veillant, sous la responsabilité de la responsable de l'équipe de codage, à la bonne implémentation de la stratégie de production.

Activités principales	- Assurer un contrôle qualité du codage automatique et manuel réalisé au sein du service, et participer à l'optimisation des outils automatiques - Formaliser les propositions d'amélioration des règles de codage et participer aux tests des évolutions des logiciels de codage automatique, - Traiter le codage des certificats de décès les plus complexes, non traités en premier niveau - Apporter une expertise sémiologique et physiologique sur l'activité de codage et dans le cadre des recommandations émises par l'OMS, - Participer à des études sur la qualité des données de mortalité. - Encadrer en proximité l'équipe de codeurs, en lien avec la responsable de l'équipe de codage - Former et être référent/e pour l'équipe de codage, sous la responsabilité de la responsable d'équipe - Participer à la transition vers l'utilisation de la CIM 11.
Activités associées	--
Connaissances	• Connaissances sémiologiques, • Connaissance des processus physiologiques et des causalités pathologiques • Connaissance de la Classification Internationale des Maladies • Anglais lu et écrit à bon niveau (B2 CECRL souhaité).
Savoir-faire	• Rechercher des informations auprès de sources fiables, • Rédiger des notes techniques. • Utiliser les logiciels de codage, et les logiciels de bureautique • Encadrement de proximité.
Aptitudes	• Sens de la pédagogie • Savoir se situer dans des projets transversaux, • Sens du service auprès des acteurs de la veille et de l'alerte sanitaire et de la recherche scientifique, • Esprit de synthèse, • Rigueur et autonomie, • Travail en équipe.
Spécificité(s) et environnement du poste	• Travaux sur données confidentielles, impératifs de production (délais à respecter, veille sanitaire) • Changement de nomenclature dans les années à venir.
Expérience souhaitée	• Expérience avérée dans la codification en CIM • Expérience d'encadrement/coordination souhaitée.
Diplôme(s) souhaité(s)	Formation solide en santé exigée (comme IDE) / Spécialisation en santé publique ou en informatique médicale souhaitable.
Diplôme requis	Titre ou diplôme de niveau 6 minimum (anciennement II).

Environnement de travail

Temps de travail	• Temps plein • Nombre d'heures hebdomadaires : 38h et 30mn • Congés Annuels et RTT : 32 jours ouvrés et 13 jours de RTT (hors déduction de la journée de solidarité)
-------------------------	---

**Activités
télétravaillables**

☒ OUI * ☐ NON

* A discuter avec le responsable hiérarchique

Rémunération

Selon la grille indiciaire correspondant au corps de recrutement, une reprise d'ancienneté selon le niveau d'expérience et un régime indemnitaire (RIFSEEP) correspondant à la fonction occupée.

Rémunération indicative brute moyenne mensuelle inclus IFSE* (sur la base d'un indice moyen de rémunération) : **2 560 €**

** Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise*

Pour en savoir +

- Sur l'Inserm : <https://www.inserm.fr/> ; site RH : <https://rh.inserm.fr/Pages/default.aspx>
- Sur la politique handicap de l'Inserm et sur la mise en place d'aménagements de poste de travail, contactez la Mission Handicap : emploi.handicap@inserm.fr